Travaux en 2025

classement par ordre alphabétique

	Pavage	Ajout ou réfection de trottoirs	Réfection et/ou ajout de pistes cyclables	Évaluation pour ajout drainage vert*
De l'Académie (de Sainte-Victoire à Dumont)	●	côté nord		
Anna (de Thomas à Jeannette)	●			
Auger (des Forges à Notre-Dame Ouest)	●	côté nord		
Des Bois (de la Promenade à des Sables)	●			
De la Bonaventure (de Bigarré à Annette-Bédard)	●			
Champagne (de Bois-Francs Sud à Boisvert)	●	côté nord		
Chatel (de Notre-Dame Ouest à Roger)	●	côté nord		
Chouinard (de la Grande-Place à Stein)	●			
Crépeau (de Martel à Martel et de Martel à Gagnon)	●			
Crochetière (du Curé-Laflèche à l'Impasse Tourville)	●	-		
Crochetière (de Girouard à Deneault)		côté sud		
Crochetière (de Girouard à Théroux)	●			●
Curé-Larue (de Julien à Curé-Laflèche)	●			
Dumoulin (de la route 161 jusqu'aux limites municipales)	●			
Gagné (de Piché à Campagna)	●	côté sud		●
Gagnon (de Bellevue à Girouard)	●			
Gamache (du rang Mathieu à Pelchat)	●			
Jutras Ouest (de Lambert à Montcalm)			●	
Jutras Ouest (de Saint-Henri à de l'Académie)	●			
Larivière (de Émile à l'Aqueduc)		côté sud		
Larivière (de Roger à Pratte)		côté sud		
Luneau (de Notre-Dame Ouest au 11 rue Luneau)		côté sud		
Luneau (de Pigeon à Notre-Dame Ouest)	●			
Marika (de Bigarré à Gabriel)	●			
Méthot (de Plourde à Girouard)	●			
Morasse (de Pariseau à Pothier)	●			
Notre-Dame Ouest (de Luneau à Pratte)	●	côtés nord et sud		
Pariseau (de la Grande-Ligne à Morasse)	●			
Du Père-Lévesque (de Vanier à Milot)	●			
Perreault (de Notre-Dame Est à Saint-Jean-Baptiste	●	côtés nord et sud		
Potvin (de Thibodeau à Brunelle)	●			
Renaud (de Pépin à Pépin et de Pépin à Cliche)	●			●
Saint-Jean-Baptiste (de Bois-Francs Sud à Perreault)	●			
Thérèse (de Carrier à Carrier)	●			
Thibodeau (de Bois-Francs Sud à Campagne)	●	côtés nord et sud		●

*Un drainage vert consiste à prévoir un aménagement pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Cet aménagement permet de regénérer la nappe phréatique, de diminuer l'apport d'eau de ruissellement dans les conduites d'égouts et, ainsi, de réduire les quantités d'eau à traiter à l'Usine d'épuration des eaux usées. Cette initiative s'inscrit dans le Plan de mise en place d'infrastructures vertes de gestion des eaux pluviales.